

ACCOMPAGNEMENT DÉCRET TERTIAIRE



VOS ENJEUX

- > Définir vos consommations et l'année de référence
- > Caractériser votre bâti pour identifier et quantifier les consommations d'énergie
- > Prioriser et planifier les actions à mener pour atteindre les cibles du décret

NOS SOLUTIONS

- > Une solution clef en main qui traite toutes les étapes de mise en conformité de votre patrimoine avec les objectifs du décret tertiaire

NOTRE OBJECTIF

Vous donner un outil d'aide à la décision, être l'expert technique, indépendant et le coordinateur qui centralise les actions à mener.



accueil@energio.fr



02 47 88 02 02



energio.fr

IDENTIFIER

ÉTUDIER

ACCOMPAGNER

LA SOLUTION ENERGIO

EFFICIENTE & PRAGMATIQUE



IDENTIFIER VOTRE PATRIMOINE

Notre équipe définit les bâtiments assujettis (supérieurs à 1000m²), échange avec les occupants afin de connaître l'historique du site. ENERGIO sera en mesure de définir l'année de référence.



ÉTUDIER VOS BÂTIMENTS

ENERGIO réalise la modélisation des sites sur un logiciel STD, puis établit des scénarios de travaux permettant d'atteindre vos objectifs. Ces scénarios permettront de définir le plan pluriannuel d'investissement.



VOUS ACCOMPAGNER DE A À Z

Mise en place d'actions à temps de retour immédiat : l'intégration d'un Energy Management.

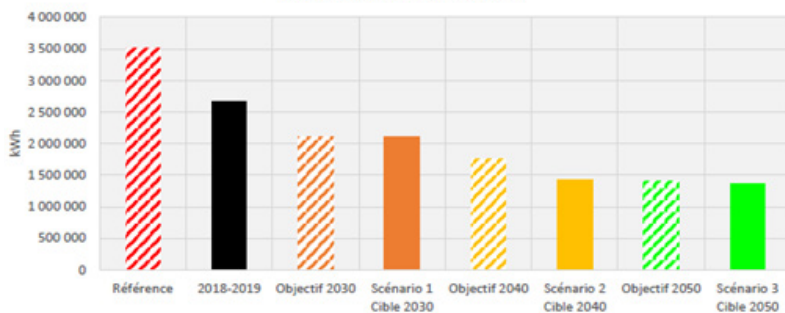
La saisie des informations disponibles sur la plateforme OPERAT pour 2022 et jusqu'à 2052.

Un accompagnement complet en matière de suivi énergétique de la récupération automatique des données jusqu'au suivi de maîtrise d'œuvre CVC.

ENERGIO, le partenaire qui vous fournit les clefs pour prendre les décisions de vos travaux futurs.

Bâtissons ensemble une stratégie de rénovation pluriannuelle garantissant la mise en conformité et intégrant la performance énergétique.

Evolutions des consommations



Version graphique des objectifs du décret tertiaire



Bâtiments modélisés par ENERGIO



7 rue Dublineau – 37000 TOURS

Retrouvez toutes nos références sur energio.fr



ENERGIO vous accompagne dans vos objectifs de réduction de consommation sur votre patrimoine de bâtiments tertiaires.

Ne pas jeter sur la voie publique.